

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

20

24

20

25



Ecole  
Supérieure  
Art  
Avignon

---

# **SOMMAIRE**

**I. Introduction et Identité de l'École**  
(Pages 1 à 2)

**II. Indicateurs, Admissions et Réussites**  
(Pages 3 à 4)

**III. Stratégie Pédagogique et Insertion Professionnelle** (Pages 5 à 6)

**IV. Pilotage Administratif et Gouvernance**  
(Page 7)

**V. Bilan Financier et Patrimonial**  
(Pages 8 à 12)

**VI. Dynamique de Recherche Internationale**  
(Pages 13 à 17)

**VII. International, Transversalité et Pratique**  
(Pages 18 à 20)

**IX. Éducation artistique et culturelle**  
(Page 21 à 22)

---

# ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AVIGNON



**CÉCILE HELLE**

Maire d'Avignon



**DAMIEN MALINAS**

Président de l'EPCC ESAA



**ANNE GAGNIARD**

Vice-Présidente de l'EPCC ESAA

# PRÉSENTATION DE L'ESAA

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) d'enseignement supérieur sous tutelle de la Ville d'Avignon et du ministère de la Culture. Elle forme chaque année environ 120 étudiant.e-s en vue de l'obtention du Diplôme National d'Art (DNA), valant grade Licence, et du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), valant grade Master, option art, mention « création » et mention « conservation-restauration des biens culturels ». L'ESAA fait partie des quatre formations françaises en conservation-restauration dont le diplôme habilite à intervenir sur les collections « Musées de France ». Cette double formation et l'importance accordée à la transversalité entre création et conservation-restauration confèrent à l'ESAA une place singulière dans le paysage des écoles d'art européennes.

Pour le cycle 2024-2025, l'équipe de direction de l'ESAA était composée de Benoit Broisat (directeur), Raphaëlle Mancini (secrétaire générale) et Ludmilla Barrand (responsable des études et de la coordination de la recherche).

L'EPCC ESAA est placé sous la présidence de Damiens Malinas et la vice-présidence de Anne Gagniard.

L'organisation de la gouvernance s'appuie sur les statuts de l'établissement définis en 2010 et 2011 dans le cadre de la création de l'EPCC. Elle est composée d'un Conseil d'Administration (CA), d'un Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) et d'un Conseil de la Vie Étudiante (CVE).

Les locaux de l'École supérieure d'art d'Avignon sont situés sur deux sites, sur la commune d'Avignon:

• 500, chemin de Baigne Pieds, 84000 Avignon (siège administratif, salles de cours et laboratoires de conservation-restauration). Surface : 2 300 m<sup>2</sup>.

• 1, avenue de la Foire, 84000 Avignon (ateliers de création). Surface : 1 098 m<sup>2</sup>.

Une visite virtuelle est disponible sur le site de l'ESAA : <https://esaavignon.eu/visite-virtuelle/>

## CHIFFRES CLÉS



**138**  
Étudiant·es

Inscrit·es pour le  
cycle 2024-2025

**40%**

Taux de  
boursiers

En moyenne  
annuelle



Une équipe de  
31 ETP

Une équipe à laquelle  
s'ajoutent de nombreux  
intervenants extérieurs

**2,094 M€**

De budget de  
fonctionnement

Pour le cycle 2024-2025

**100%**

De réussite aux  
diplômes

pour les DNA et DNSEP

# CONCOURS D'ENTRÉE

L'ESAA est accréditée pour une période de 5 ans à compter de la rentrée universitaire 2024 (2024 - 2029) pour délivrer des diplômes conférant grade licence et master :

- Diplôme National d'Art (DNA), conférant le grade de licence ;
- Diplôme National d'Expression Plastique (DNSEP), option art, mention «création» et mention «conservation-restauration des biens culturels», conférant le grade de master.

L'inscription en première année s'effectue via Parcoursup. Le concours d'entrée en 1re année est commun aux candidat·e·s qui se projettent dans une formation en conservation-restauration ou en création. La sélection se fait sur la base d'une épreuve plastique et une épreuve écrite réalisées en distanciel, et une épreuve orale.

Pour la rentrée 2024-2025, deux sessions d'admission ont eu lieu, la première en mai 2024 et la deuxième en septembre 2024.

La commission d'équivalence permet aux candidat·e·s d'intégrer l'école en cours de cursus. La sélection se fait sur la base d'un dossier explicitant le parcours et les expériences et d'un entretien avec un jury.

Toutes les épreuves d'admission ont eu lieu de façon dématérialisée et à distance.

Effectifs en concours d'entrée 2024-2025

|          | Candidat·es au concours d'entrée en Première année | Candidat·es au concours d'entrée par Commission d'équivalence | <b>Total</b> |
|----------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------|
|          | 281                                                | 40                                                            | 321          |
| admis·es | 40                                                 | 20                                                            | 60           |

| Diplôme / Mention                       | Homme | Femme | Total |
|-----------------------------------------|-------|-------|-------|
| DNA / Création                          | 3     | 9     | 12    |
| DNA / Conservation<br>Restauration      | 1     | 8     | 9     |
| DNSEP / Création                        | 1     | 6     | 7     |
| DNSEP /<br>Conservation<br>Restauration | 2     | 7     | 9     |

Taux de réussite aux diplômes

| Année                             | 2018-<br>2019 | 2019-<br>2020 | 2020-<br>2021 | 2021-<br>2022 | 2022-<br>2023 | 2023-<br>2024 | 2024-<br>2025 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Mention Création                  |               |               |               |               |               |               |               |
| 3ème                              | 66%           | 100%          | 100%          | 100%          | 100%          | 87%           | 100%          |
| 5ème                              | 100%          | 100%          | 100%          | 85%           | 100%          | 75%           | 100%          |
| Mention Conservation Restauration |               |               |               |               |               |               |               |
| 3ème                              | 100%          | 100%          | 86%           | 100%          | 100%          | 100%          | 100%          |
| 5ème                              | 100%          | 83%           | 100%          | 87%           | 100%          | 57%           | 100%          |

# RÉSULTATS DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR 2024-2025

## A. Démarche qualité pédagogique

L'École Supérieure d'Art d'Avignon a engagé une réflexion profonde sur ses outils d'évaluation suite au constat d'un taux de réponse très faible et non significatif lors du questionnaire de juillet 2024. En concertation avec l'Andea, la stratégie a été radicalement modifiée pour l'année 2025 afin de favoriser une participation active des étudiant·es et une meilleure exploitation des résultats. Cette refonte repose sur une simplification de l'outil, qui ne portera plus sur chaque enseignant de manière individuelle, mais s'organisera désormais par « groupe de cours » incluant la théorie, la technique, les projets collectifs et la professionnalisation. Parallèlement, le calendrier est avancé au mois d'avril 2025 pour permettre aux élèves de s'exprimer avec un recul suffisant sur leur progression annuelle.

Cette exigence de qualité pédagogique s'accompagne d'un renforcement du soutien individuel grâce à un budget de 34 000 € spécifiquement alloué au pôle « Culture pro et tutorat ». Ce dispositif s'appuie sur l'engagement de trois tuteurs dédiés à des missions d'accompagnement ciblées. Leur rôle est essentiel pour assurer l'accueil des étudiant·es étranger·es, offrir un soutien pédagogique aux élèves en situation de troubles DYS, apporter une aide technique en informatique ou encore accompagner la réalisation de maquettes au sein des ateliers.





## B. L'insertion professionnelle au cœur de la formation

L'insertion professionnelle demeure une priorité stratégique pour l'ESAA, qui a consolidé ses réseaux en remplaçant son ancien partenariat avec DOS MARES par une collaboration avec le réseau « Documents d'artistes ». Sous la coordination de Benoît Pype, ce réseau offre un appui méthodologique crucial pour la structuration des portfolios et la compréhension des statuts d'artistes. Les premiers résultats de cet accompagnement sont tangibles puisque 50 % des diplômé·es du DNSEP (soit 8 personnes) poursuivent actuellement un parcours en post-diplôme. En complément, l'établissement encourage activement la mobilité internationale à travers des stages de longue durée, comme au Brooklyn Museum, désormais encadrés par une nouvelle fiche d'évaluation détaillée permettant de mieux valoriser ces compétences acquises sur le terrain.

La professionnalisation se manifeste également par des actions concrètes et transversales, à l'image de l'exposition « Curiosité » à la Chapelle des Célestins, où huit étudiantes en création et en conservation-restauration ont pris en charge l'intégralité de la chaîne opératoire, de la curation à la régie. Les étudiant·es sont aussi confronté·es à des commandes réelles, comme la création de l'affiche pour le Off d'Avignon liée à la « saison Méditerranée ». Le déploiement des chantiers-écoles constitue un autre pilier majeur, avec des interventions prestigieuses au Palais des Papes, trois semaines d'immersion au Musée Requien, ou encore des recherches sur des « œuvres orphelines » en partenariat avec les FRAC Occitanie Montpellier et Marseille.

Le rayonnement de l'école a été porté par une intense activité scientifique fin 2024, marquée par le colloque des 40 ans des FRAC, une rencontre sur le chantier de Notre-Dame de Paris avec des experts du CNRS, et le rassemblement des quatre formations françaises de conservation-restauration autour des enjeux des Monuments Historiques.

L'ESAA a candidaté à l'appel à projet CulturePro et tutorat du ministère de la Culture et a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 34 000 € pour mettre en place des actions professionnalisantes dans le cadre du cycle 2024-2025

Compte tenu du soutien de la DRAC PACA, l'ESAA confirme son ingénierie pour la mise en place de Rouvrir le monde - Été culturel. En 2024, 12 étudiant·es ont pu bénéficier d'une bourse de résidence. Il faut noter l'ouverture vers la ruralité et vers le secteur médico-social pour cette année scolaire dans le cadre de Rouvrir le monde 2024. En 2025 ce sont trois étudiant·es qui ont pu bénéficier de cette bourse.

Il est à noter que 83% des étudiant·es de la mention création sont en activité trois ans après l'obtention de leur diplôme, et près de 90% pour la mention conservation restauration, ces dernier·es l'étant tous·es dans leur domaine de formation.

## C. Stabilisation de la gouvernance et modernisation de la gestion pour le cycle 2024-2025

L'exercice 2024-2025 marque une étape clé pour l'établissement avec une gouvernance désormais stabilisée tant au plan administratif que pédagogique. Sous le contrôle régulier des membres du Conseil d'Administration, l'ESAA a engagé une réflexion approfondie sur la gestion de ses parcours et de ses compétences. À chaque mouvement de personnel, qu'il s'agisse de départs en retraite ou de mobilités, l'école réinterroge systématiquement l'évolution de ses postes et de ses fonctions. Ce travail structurel permet de consolider l'organisation interne et de franchir de nouveaux caps en matière d'efficacité de gestion.

La modernisation des outils de pilotage constitue un second pilier majeur de cette stratégie. L'installation en 2024 de l'outil de gestion informatisé Taïga, déployé grâce aux services du ministère de la Culture, offre désormais une base solide pour répondre aux exigences statistiques des tutelles. Au-delà de l'aspect technique, cet outil est un levier pour confirmer et mesurer l'attractivité de l'établissement aux échelles nationale et internationale.

De plus, la mise en place d'une régie de recette au 01/01/2024 a permis de sécuriser les droits d'inscription aux ateliers EAC, aux concours d'entrée et de sécuriser les paiements des frais de scolarité et d'en assurer un meilleur suivi.

Enfin, la sécurité et la visibilité financière de l'école sont garanties par une collaboration étroite avec le Service de Gestion Comptable d'Avignon (SGCA). Ce dernier assure le respect des procédures comptables et produit une analyse fiabilisée de la situation de trésorerie, transmise annuellement aux élus du Conseil d'Administration. Cette organisation permet d'établir une vision pluriannuelle des résultats et de la situation patrimoniale de l'EPCC.

Cette gestion des données publiques s'accompagne d'un engagement fort en faveur de la transparence : l'ESAA veille à la publication régulière de l'ensemble de ses délibérations et de ses comptes directement sur son site internet, garantissant ainsi un accès libre à l'information pour l'ensemble de ses partenaires et du public.

L'année 2024-2025 est une année de réussite en termes de réponses aux appels à projet et à candidatures tant pour la recherche que le financement des nouveaux projets de l'ESAA. La priorité a aussi été donnée à la recherche de financement en faveur de la Vie étudiante (lutte contre les violences sexistes et sexuelles, tutorat étudiant, formation aux premiers secours, etc.).

Il est à noter que l'ESAA n'a pas de charges de location de locaux, car la Ville d'Avignon met à disposition de l'EPCC les locaux de Champfleury pour une surface de 1 098 m<sup>2</sup> soit une valorisation financière de 91 134 €, et de plus de 2 500 m<sup>2</sup> pour Baigne Pieds soit une valorisation financière estimée à 180 000 €. Ces valorisations financières seront intégrées dans la maquette budgétaire de l'ESAA sous condition d'acceptation au SGCA (Service Gestion Comptable Avignon).

La Ville d'Avignon prête par ailleurs à l'ESAA des espaces patrimoniaux pour ses expositions et événements : Chapelle des Célestins et Saint Michel pour Passe-Murailles 2025, Chapelle des Cordeliers notamment durant le Festival d'Avignon. Le compte administratif 2023 est équilibré, fruit d'un travail de rigueur de gestion par l'ensemble des équipes de l'ESAA. Il est à noter la conscience de l'équipe enseignante qui mesure lors des demandes le cadre financier contraint de l'établissement.



# Dépenses section de fonctionnement 2024

Réalisation de l'exercice : 2 094 501, 22 €  
+ report de l'exercice en 2022 : 0 €

## Total résultat des dépenses de fonctionnement : 2 094 501, 22 €

Les charges de personnel représentent 1 593 743, 24 € en 2024 soit 76,09 % des dépenses de l'ESAA.

Les charges à caractère général s'élèvent à 423 367, 31 € (340 197, 31 € en 2023).

Ecole Supérieure d'Art d'Avignon - Budget Principal - CA - 2024

| III – ADOPTION DU CA                                      |                                          |                                        |                              |                       |                                   |                               |                                                                       | III                                                 |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE |                                          |                                        |                              |                       |                                   |                               |                                                                       | B1                                                  |
| Chap. / art.<br>(1)                                       | Libellé                                  | Crédits ouverts<br>(BP + DM + RAR N-1) | Réalisations<br>Mandats émis | Charges<br>rattachées | Restes à réaliser<br>au 31/12 (2) | Crédits sans<br>emploi<br>(3) | Pour information,<br>réalisations<br>gérées dans le<br>cadre d'une AE | Pour information,<br>réalisations<br>gérées hors AE |
| TOTAL                                                     |                                          | 2 216 939,49                           | 2 094 501,22                 | 0,00                  | 0,00                              | 122 438,27                    | 0,00                                                                  | 2 094 501,22                                        |
| 011                                                       | Charges à caractère général (4)          | 455 599,20                             | 423 367,31                   | 0,00                  | 0,00                              | 32 231,89                     | 0,00                                                                  | 423 367,31                                          |
| 60611                                                     | Eau et assainissement                    | 3 000,00                               | 1 318,29                     | 0,00                  | 0,00                              | 1 681,71                      | 0,00                                                                  | 1 318,29                                            |
| 60612                                                     | Energie - Electricité                    | 55 000,00                              | 19 581,39                    | 0,00                  | 0,00                              | 35 418,61                     | 0,00                                                                  | 19 581,39                                           |
| 60621                                                     | Combustibles                             | 20 100,00                              | 23 687,86                    | 0,00                  | 0,00                              | -3 587,86                     | 0,00                                                                  | 23 687,86                                           |
| 60622                                                     | Carburants                               | 3 000,00                               | 4 306,13                     | 0,00                  | 0,00                              | -1 306,13                     | 0,00                                                                  | 4 306,13                                            |
| 60623                                                     | Alimentation                             | 2 250,00                               | 4 007,11                     | 0,00                  | 0,00                              | -1 757,11                     | 0,00                                                                  | 4 007,11                                            |
| 60631                                                     | Fournitures d'entretien                  | 500,00                                 | 0,00                         | 0,00                  | 0,00                              | 500,00                        | 0,00                                                                  | 0,00                                                |
| 60632                                                     | Fournitures de petit équipement          | 42 369,12                              | 37 218,24                    | 0,00                  | 0,00                              | 5 150,88                      | 0,00                                                                  | 37 218,24                                           |
| 6064                                                      | Fournitures administratives              | 5 000,00                               | 2 171,94                     | 0,00                  | 0,00                              | 2 828,06                      | 0,00                                                                  | 2 171,94                                            |
| 6065                                                      | Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)   | 8 000,00                               | 9 174,95                     | 0,00                  | 0,00                              | -1 174,95                     | 0,00                                                                  | 9 174,95                                            |
| 6067                                                      | Fournitures scolaires                    | 15 186,08                              | 3 805,09                     | 0,00                  | 0,00                              | 11 380,99                     | 0,00                                                                  | 3 805,09                                            |
| 611                                                       | Contrats de prestations de services      | 5 000,00                               | 1 233,36                     | 0,00                  | 0,00                              | 3 766,64                      | 0,00                                                                  | 1 233,36                                            |
| 6132                                                      | Locations immobilières                   | 100,00                                 | 0,00                         | 0,00                  | 0,00                              | 100,00                        | 0,00                                                                  | 0,00                                                |
| 61351                                                     | Matériel roulant                         | 200,00                                 | 2 574,14                     | 0,00                  | 0,00                              | -2 374,14                     | 0,00                                                                  | 2 574,14                                            |
| 615221                                                    | Entretien, réparations bâtiments publics | 10 000,00                              | 11 406,71                    | 0,00                  | 0,00                              | -1 406,71                     | 0,00                                                                  | 11 406,71                                           |
| 61551                                                     | Entretien matériel roulant               | 1 100,00                               | 1 769,32                     | 0,00                  | 0,00                              | -669,32                       | 0,00                                                                  | 1 769,32                                            |
| 61558                                                     | Entretien autres biens mobiliers         | 2 000,00                               | 0,00                         | 0,00                  | 0,00                              | 2 000,00                      | 0,00                                                                  | 0,00                                                |
| 6156                                                      | Maintenance                              | 45 000,00                              | 44 972,71                    | 0,00                  | 0,00                              | 27,29                         | 0,00                                                                  | 44 972,71                                           |
| 6161                                                      | Multirisques                             | 19 000,00                              | 7 433,43                     | 0,00                  | 0,00                              | 11 566,57                     | 0,00                                                                  | 7 433,43                                            |
| 6182                                                      | Documentation générale et technique      | 100,00                                 | 0,00                         | 0,00                  | 0,00                              | 100,00                        | 0,00                                                                  | 0,00                                                |
| 6184                                                      | Versements à des organismes de formation | 4 600,00                               | 1 099,00                     | 0,00                  | 0,00                              | 3 501,00                      | 0,00                                                                  | 1 099,00                                            |
| 62261                                                     | Honoraires médicaux et paramédicaux      | 0,00                                   | 1 243,40                     | 0,00                  | 0,00                              | -1 243,40                     | 0,00                                                                  | 1 243,40                                            |
| 62268                                                     | Autres honoraires, conseils              | 102 244,00                             | 78 004,05                    | 0,00                  | 0,00                              | 24 239,95                     | 0,00                                                                  | 78 004,05                                           |
| 6231                                                      | Annonces et insertions                   | 5 000,00                               | 10 085,91                    | 0,00                  | 0,00                              | -5 085,91                     | 0,00                                                                  | 10 085,91                                           |
| 6233                                                      | Foires et expositions                    | 0,00                                   | 1 180,50                     | 0,00                  | 0,00                              | -1 180,50                     | 0,00                                                                  | 1 180,50                                            |
| 6234                                                      | Réceptions                               | 10 100,00                              | 4 357,04                     | 0,00                  | 0,00                              | 5 742,96                      | 0,00                                                                  | 4 357,04                                            |
| 6236                                                      | Catalogues et imprimés                   | 4 000,00                               | 3 158,93                     | 0,00                  | 0,00                              | 841,07                        | 0,00                                                                  | 3 158,93                                            |
| 6237                                                      | Publications                             | 4 000,00                               | 3 000,00                     | 0,00                  | 0,00                              | 1 000,00                      | 0,00                                                                  | 3 000,00                                            |
| 6238                                                      | Divers                                   | 0,00                                   | 345,00                       | 0,00                  | 0,00                              | -345,00                       | 0,00                                                                  | 345,00                                              |
| 6241                                                      | Transports de biens                      | 500,00                                 | 1 512,20                     | 0,00                  | 0,00                              | -1 012,20                     | 0,00                                                                  | 1 512,20                                            |

Suivi de consommation des fluides :

|                                | CA 2023 en € | CA 2024 en € |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Eau                            | 2 069, 81    | 1 318, 29    |
| Électricité, gaz, combustibles | 47 622, 06   | 43 269, 25   |
| Carburant                      | 3 444, 12    | 4 306, 13    |

Recettes de fonctionnement en 2024

Réalisation de l'exercice : 1 750 433, 73 €  
+ reprise de l'excédent 2023 :399 219, 04 €

Total des recettes de fonctionnement : 2 149 652, 77 €

Le résultat budgétaire de l'exercice sans les reprises est déficitaire de 344 067, 49 €  
Explicité par le mandatement en janvier 2025 du dernier trimestre de 2024 de la contribution de fonctionnement de la ville.

Résultat de la section de fonctionnement (recettes - dépenses) :  
55 151, 55 €

Le résultat 2024 est explicité par la reprise d'excédent de l'année N-1 et de la réaffectation de 399 219, 04 € en fonctionnement.



## Pour la section d'investissement :

### Dépense de la section d'investissement 2024 :

Réalisation de l'exercice : 15 622, 96 €

+ report de l'exercice 2023 : 0 €

**Total résultat des dépenses d'investissement : 15 622, 22 €**

### Recettes de la section d'investissement en 2024

Réalisation de l'exercice : 49 775, 23 €

+ report de l'exercice 2023 : 171 548, 78 €

**Total résultat des recettes d'investissement : 221 323, 98 €**

**Résultat de la section d'investissement (recettes - dépenses) :  
205 701, 02 €**

Le résultat de l'exercice est excédentaire. Cela s'explique notamment par l'affectation des résultats passés et par une gestion continue des dépenses d'investissement au sein de l'ESAA

#### Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

Publié le  
ID : 084-200027258-20230512-C5\_1205-BF  
Exercice 2022

73900 - ECOLE SUPERIEURE ART AVIGNON

| ACTIF NET <sup>(1)</sup>                                                                     | Total (En Milliers d'Euros) | PASSIF                                                              | Total (En Milliers d'Euros) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Immobilisations incorporelles (nettes)                                                       | 8,18                        | Dotations                                                           | 1 810,77                    |
| Terrains                                                                                     | 12,07                       | Fonds Globalisés                                                    |                             |
| Constructions                                                                                | 1 564,83                    | Réserves                                                            | 207,51                      |
| Réseaux et installations de voirie et réseaux divers                                         |                             | Différences sur réalisations d'immobilisations                      |                             |
| Immobilisations corporelles en cours                                                         |                             | Report à nouveau                                                    | 210,71                      |
| Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées |                             | Résultat de l'exercice                                              | 124,52                      |
| Autres immobilisations corporelles                                                           | 280,32                      | Subventions transférables                                           |                             |
| Total immobilisations corporelles (nettes)                                                   | 1 857,23                    | Subventions non transférables                                       |                             |
| Immobilisations financières                                                                  |                             | Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant |                             |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISE                                                                       | 1 865,40                    | Autres fonds propres                                                |                             |
| Stocks                                                                                       |                             | TOTAL FONDS PROPRES                                                 | 2 353,51                    |
| Créances                                                                                     | 74,29                       | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES                                  |                             |
| Valeurs mobilières de placement                                                              |                             | Dettes financières à long terme                                     |                             |
| Disponibilités                                                                               | 452,42                      | Fournisseurs <sup>(2)</sup>                                         | 38,13                       |
| Autres actifs circulant                                                                      |                             | Autres dettes à court terme                                         | 0,49                        |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT                                                                        | 526,71                      | Total dettes à court terme                                          | 38,62                       |
| Comptes de régularisations                                                                   | 0,01                        | TOTAL DETTES                                                        | 38,62                       |
| TOTAL ACTIF                                                                                  | 2 392,13                    | Comptes de régularisations                                          |                             |
|                                                                                              |                             | TOTAL PASSIF                                                        | 2 392,13                    |

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023



## D. Une dynamique en matière de recherche nourrie par des partenariats nationaux et internationaux.

4 programmes de recherches sont en place à l'ESAA.

### 1 Affordances

Budget alloué pour le cycle 2024-2025 : 4062, 03 €

Pilote : Cyril Jarton

Le programme de recherche *Affordances* engage une réflexion et des actions de terrain liées aux problématiques écologiques spécifiques de la zone Baigne-Pieds et des espaces attenants. Sur ces fondements, *Affordances* constitue un projet visant à explorer et à concrétiser par des créations et des aménagements, les potentialités environnementales offertes par ce site où se trouve les locaux de l'école. Cet ancien terrain agricole situé à proximité de la Durance et en bordure du Canal Puy est fortement impacté par l'urbanisation. Il constitue une zone frontière, permettant de questionner les rapports entre la ville, sa « ceinture verte » et les différentes formes de vies et communautés présentes sur ce territoire.

Le projet engage les étudiant·e·s en art et en conservation-restauration dans une démarche écologique en prise directe avec leur lieu de travail. À l'horizon de ce projet, il s'agit de constituer localement – mais aussi sur le plan international, un espace de recherche et d'expérimentation permettant d'accueillir des artistes et chercheur·euse·s désireux·ses de participer à ce « laboratoire du paysage » mettant en relation données sociales, esthétiques et écosystémiques.

### Partenariat et projets collaboratifs avec la Chine

Coordination : Cyril Jarton et Xiaoxin Gui

L'École supérieure d'art d'Avignon a engagé des relations avec plusieurs institutions chinoises donnant lieux à des expositions internationales, des échanges d'enseignant·e·s et d'étudiant·e·s, des projets collaboratifs axés sur l'écologie et la restauration des paysages, en lien avec l'atelier de recherche et création *Affordances*. Ces échanges avec la Chine, amorcés depuis 2017, permettent de mutualiser nos actions et nos moyens dans une vision attentive aux pratiques autochtones et aux développements de techniques low tech. Plutôt qu'un espace uniformisé et dégradé par la production capitaliste mondialisée, nous optons pour la multiplication d'approches alternatives, la recherche de procédés de fabrication, d'énergies, de choix esthétiques qui résonnent avec la singularité des lieux où nous opérons.

Depuis 2023, les étudiant·e·s français·e·s et chinois·e·s ont pu réaliser un ensemble de workshops et expositions en commun, en France et en Chine. À la rentrée 2024, deux étudiant·e·s de l'ESAA sont accueilli·e·s pour un an à Guangzhou tandis que 3 étudiant·e·s de GAFA sont reçu·e·s à Avignon. Ce protocole d'échange, concerne plus spécifiquement les étudiant·e·s de second cycle de création ou conservation-restauration. Les candidat·e·s doivent proposer un projet et un dossier sur leurs travaux qui seront étudiés par une commission formée d'enseignant·e·s des deux écoles. *Date limite des candidatures pour la rentrée 2025 : 15 avril.* Par delà leurs projets personnels, les étudiant·e·s et enseignant·e·s engagé·e·s dans ces échanges participent également à des événements et expositions qui mettent en évidence les réalisations communes entre nos deux pays.

### Mari-Mira

Dans le cadre du projet de recherche Affordances, l'École supérieure d'art d'Avignon accueille le village de *Mari-Mira* dont les différents modules (habitations, sculptures et installations) ont été créés depuis la fin des années 1990 au fil d'un périple reliant l'Île Maurice, les Îles Fidji, la France et l'Afrique du Sud. Cette œuvre hors-norme du collectif Les Pas Perdus a fait, en 2024, l'objet d'un don à l'ESAA qui s'est engagée à la fois à conserver, restaurer et déployer Mari-Mira dans les espaces extérieurs du site de Baigne-Pieds. À ce village-monde s'agrégeront « les dépendances » créées par les étudiant·e·s, articulant ainsi les question de la conservation-restauration et de la création propre à notre établissement.

À travers cette collaboration, il s'agit de mettre en évidence de que Les Pas Perdus définissent comme « Une rêverie luxueuse à partir des choses de peu ».



Construction Mari-Mira



## 2 AMAZONIES

Coordination : Léa Le Bricomte et Camille Benecchi

Budget cycle 2024-2025 (voyage) : 12 109, 58 €

Quand l'acte de restauration concerne des objets de provenance coloniale, il devient nécessaire de questionner certains fondamentaux de la profession, en particulier l'objectif de préservation de l'intégrité physique et matérielle de l'objet, qui induit une forme de refus de son changement d'état, négligeant tout un pan de son histoire et du contexte l'ayant mené jusque dans les musées.

Le projet de recherche AMAZONIE(S) s'adosse à la pédagogie singulière de la conservation-restauration à l'ESAA et met en avant plusieurs questions hétérodoxes : que se passe-t-il lorsque des artistes investissent les collections de provenance coloniale ? Que signifie conserver un objet si ce dernier est totalement coupé de sa culture, de son milieu, de son environnement, de ses usages d'origine ; sans plus de lien avec les personnes et communautés qui l'ont créé ? Que préserve-t-on alors, et pour qui ?

La méthode de travail se fonde sur la rencontre avec des représentant·es de communautés autochtones d'Amazonie brésilienne, en particulier des peuples Surui, Guarani et Ashaninka avec lesquels des partenariats ont été noués depuis 2022.

Le projet invite à aborder différentes problématiques : penser une horizontalisation des savoirs et des épistémologies ; repenser les modes opératoires du présent (remplacer, avec Anna Tsing et Donna Haraway, anthropocène par capitalocène et plantaciocène pour nommer la crise globale, et articuler luttes environnementales, luttes sociales et luttes pour l'auto-détermination) ; repenser la façon dont l'art peut agir dans la société comme projet d'émancipation ; questionner les modes opératoires des musées ethnographiques en promouvant leur métamorphose lente mais sûre vers l'intégration de l'expertise autochtone au sein de leurs conseils scientifiques.

Ce projet de recherche se déploie à partir de la pédagogie singulière de la conservation-restauration à l'ESAA, autour de plusieurs questions hétérodoxes pour la discipline : Que se passe-t-il lorsque des artistes investissent les collections de provenances coloniales-? Que signifie conserver un objet si ce dernier est totalement coupé de sa culture, de son milieu, de son environnement, de ses usages d'origine, etc. ?

Dans le cadre de la saison croisée France-Brésil 2025, l'ESAA a organisé un séjour au Brésil du 27 août au 10 septembre 2025, autour du projet Amazonie(s). Ce voyage a permis aux participant·e·s d'articuler rencontres scientifiques, immersion culturelle et résidence de recherche auprès de communautés autochtones.

Le séjour a débuté à São Paulo, où le groupe a été accueilli par l'Université de São Paulo (CESTA et ECA-USP) pour une présentation du projet et une table-ronde réunissant chercheurs·ses et conservateurs·rices. Les premiers jours ont également permis de découvrir des institutions culturelles majeures telles que le Museu das Culturas Indígenas ou l'Instituto Moreira Salles (IMS Paulista), ainsi que de partager un temps privilégié avec les communautés guarani du Pico de Jaraguá, incluant une cérémonie traditionnelle.

La seconde partie du voyage a conduit le groupe en territoire Paiter Suruí, dans l'État de Rondônia. Accueillis au village de Lapetanha par le chef Almir Narayamoga Suruí, les participant·e·s ont mené une résidence de recherche en lien avec la communauté et ont bénéficié de l'accompagnement scientifique du chercheur en anthropologie Cédric Yvinek (CNRS). Cette immersion a offert un cadre unique d'échanges et de travail collectif autour des enjeux culturels, environnementaux et artistiques liés à l'Amazonie.

Enfin, le séjour s'est achevé à São Paulo par une restitution publique des travaux réalisés en résidence, organisée à l'ECA-USP. Cette étape finale a été complétée par la visite de la Biennale d'art contemporain de São Paulo, avant le retour en France.



Séjour en Amazonie  
27/08 - 10/09





### 3 RIKEN NO KEN

Coordination : Benoît Broisat, Benoît Pype et Gaspard Salatko

Le projet Riken no ken se construit autour d'une collaboration entre l'École Supérieure d'Art d'Avignon et l'Université d'Art de Musashino à Tokyo. Il prend pour titre l'expression par laquelle Zeami désigne la capacité de l'acteur de Nô à se percevoir en imagination depuis le point de vue du spectateur. La formule métaphorise ici le désir d'articuler les échelles du local et du global (avec leurs problématiques sociétales et environnementales), en nourrissant l'appréhension d'un contexte donné de l'apport d'un regard extérieur éloigné. D'autres enjeux découlent des spécificités des deux cursus de l'ESAA, Création et Conservation-Restauration.

Émanant d'un ARC inscrit dans le champ des cultures numériques, le projet s'attachera à une analyse critique des outils mis en jeu (emails, visioconférences, réseaux sociaux...), sondant leurs incidences sur l'information véhiculée et les envisageant comme médiums artistiques et espaces d'exposition potentiels.

Il s'agira aussi de nourrir les pratiques de conservation des spécificités de l'approche japonaise qui privilégie, plutôt que la préservation de l'objet dans sa matérialité, celle de son idée, de son principe et des savoir-faire qui lui sont associés.

Le projet s'appuiera sur le soutien de l'Institut français de Tokyo et du Grenier à Sel (lieu d'art avignonnais) pour développer des ateliers collaboratifs à distance, des mobilités entrantes et sortantes, des séminaires, des expositions et des publications.

Un groupe de 7 étudiant·e·s de l'École supérieure d'art d'Avignon était à Tokyo dans le cadre du programme de recherche Riken no ken mené en collaboration avec l'Université d'Art de Musashino (MAU).

Ce séjour d'étude a donné lieu le vendredi 16 mai 2025 à une restitution en simultané à l'Institut Français de Tokyo et au Grenier à Sel à Avignon.

Ce projet bénéficie du soutien du ministère de la Culture à travers le programme RADAR



Crédit photo : Christophe Charles

## 4 Landing Zones

Coordination : Ross Louis

Budget (charges de personnel et voyage) : 134 456, 88 €

Le projet Landing Zones (Unruly Ecologies. Art, Attention, Neurodiversity), qui a obtenu un financement Europe Créative pour 2025-2026, vise à favoriser les espaces et les cultures à l'intersection de l'activisme pour la neurodiversité et de l'écologie, par la création d'une bibliothèque numérique transnationale et d'installations aménageant les espaces de travail. Depuis plusieurs décennies, l'activisme et la théorie neurodiverse se déploient dans les mondes sociaux, culturels et académiques, cherchant à nous rappeler les triple fait que :

- il existe une multitude de façons de percevoir, d'interagir et d'être au monde,
- toute une série de pressions sont exercées pour nous faire croire que l'une est meilleures que les autres,
- il est nécessaire de créer des conditions concrètes (espaces, modes d'attention, ressources, méthodologies) pour ouvrir les espaces d'accueil de la neurodiversité.

Pour répondre à ce besoin, le projet est centré sur la construction de zones d'atterrissage temporaires (ZAT) : des lieux de repos, de sieste, de ralentissement. Les ZAT sont des insertions architecturales, dans une école, dans une galerie d'art, au cœur d'une ville : ce sont des espaces où l'on peut rester, aller et venir, dormir ou ne rien faire pendant un certain temps. En complément des ZAT, le projet travaillera à la création et la traduction de ressources textuelles essentielles à l'intersection des études environnementales et neurodiverses. En donnant un contexte théorique à la nécessité de récupérer « le repos comme résistance », cette bibliothèque sera composée de textes physiques et numériques (dans des zines et des livres audio), traduits en langues faciles (anglais / français / croate / danois), ou faciles à lire. Les activités de Landing Zones consisteront en deux séries d'ateliers d'une semaine dans chaque site partenaire. Ils aboutiront à l'installation de ZAT dans chaque site et la création, en ligne et sur place, d'une bibliothèque transnationale.

Trois partenaires constituent ce consortium : l'École supérieure d'art d'Avignon ; Umjetnički Paviljon Zagreb, centre d'art contemporain de la capitale croate ; l'Université de Aarhus au Danemark. Ce consortium sera éventuellement rejoint par l'ENSBA de Lyon et l'ENSAD de Limoges.

Un workshop international du projet Landing Zones a eu lieu à l'Umjetnički paviljon à Zagreb - Croatie du 11 au 19 Oct. 2025. Organisée par la commissaire Ivana MEŠTRO, cette Zone d'atterrissage temporaire #2 rassemblera les étudiant.es en création et conservation-restauration de l'ESAA, de l'ENSBA-Lyon, de l'Université d'Aarhus (Danemark) et de Zagreb pour une semaine d'expérimentation autour des questions d'accessibilité et la neurodiversité dans l'art contemporain.

## E. Le renforcement des dynamiques internationales

L’ESAA est titulaire de la charte Erasmus + et entretient un partenariat avec sept établissements étrangers.

De plus l’ESAA a développé des partenariats hors Europe et consolidé des projets de recherche structurants :

- avec l’Académies des Arts de Guangzhou en Chine.
- avec l’Université de Musashino au Japon.
- avec l’Amazonie au Brésil
- avec la Chine dans le cadre d’un projet de réhabilitation de la mine de Wumuchong

Nous sommes enthousiastes des collaborations et partenariats futurs.

| Indicateurs                                               | réalisé en 2024-2025 | cible pour 2026 |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|-----------------|
| étudiant-es de 4e année effectuant un séjour à l’étranger | 6 (soit 33%)         | 6               |
| Actions de partenariat à l’international                  | 4                    | 4               |

## F. Une transversalité de l’offre de formation des deux mentions

L’ESAA a pour atout de proposer une offre avec un double cursus en création et en conservation-restauration.

Pour le cycle 2024-2025, l’école soutient son cadrage scolaire orienté vers la transversalité. Cela passe par :

- une offre de cours qui, tout en relevant de l’un des deux champs proposé, s’adresse à l’ensemble de la communauté ESAA en première année.
- une offre de projets transversaux à l’image des Workshops qui sont pensé pour regrouper des étudiant-es des deux mentions.
- un événement protéiforme, Passe-murailles, permet de faire travailler les étudiant-es ensemble de manière transversale (de la conception à la réalisation en passant par la médiation).
- la recherche qui est un terrain réflexif commun.

Nous établissons un suivi des mises en place de ces actions de transversalité à l'ESAA grâce à un tableau de suivi.

| Indicateurs                                                                            | réalisé en 2023-2024 | réalisé en 2024-2025 | Prévisions 2025-2026 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Cours communs au deux cursus (hors première année qui est commune)                     | 3                    | 15                   | 20                   |
| Projets transversaux                                                                   | 2                    | 5                    | 5                    |
| Workshops, colloques, travaux dans le cadre de la recherche                            | 3                    | 5                    | 7                    |
| Conférences adressées aux deux cursus                                                  | 13                   | 18                   | 21                   |
| Suivis de projets de diplômes menés par des enseignant.es création et CR conjointement | 10%                  | 24%                  | 22%                  |



# ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les ateliers d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour l'année 2024-2025 s'organisent de la manière suivante : 90 places sont proposées au public, avec une programmation de cours répartis du mardi au samedi, couvrant quatre disciplines, ainsi qu'un accompagnement Parcoursup destiné aux lycéen·ne·s. Les ateliers d'éducation artistique et culturelle poursuivent l'objectif de développer des actions à visée professionnalisante pour les étudiant·e·s qui les encadrent, notamment à travers les partenariats déployés en 2024-2025, parmi lesquels :

- des projets menés avec la Ville d'Avignon,
- des collaborations avec des associations médico-sociales (France Alzheimer Vaucluse, La Maison Paisible, etc.),
- une collaboration avec l'Institut Sainte-Catherine,
- des projets conduits avec des centres de loisirs et des centres sociaux, notamment dans le cadre des dispositifs Rouvrir le monde et Été culturel.
- une collaboration avec l'association Volt

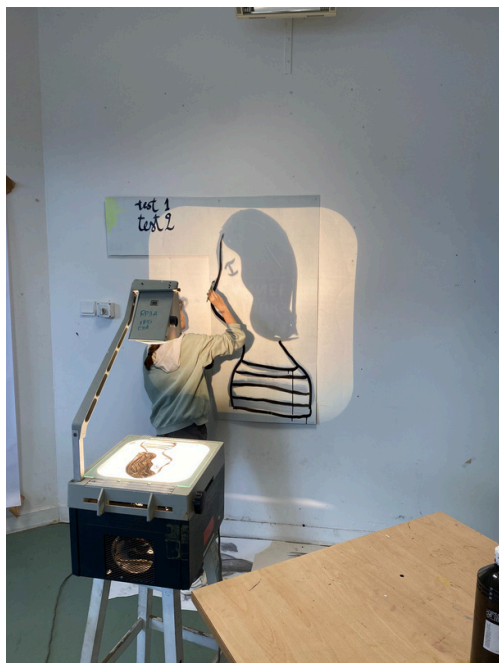
Ces actions participent également au renforcement des liens entre l'école et les structures voisines, favorisant une dynamique de proximité, de coopération territoriale et d'ancrage local des pratiques artistiques.

Il convient également de rappeler que l'ESAA est engagée dans le dispositif du pass Culture depuis 2020 pour les ateliers de pratiques amateurs. Ce dispositif permet aux jeunes de financer leur inscription aux ateliers libres grâce à une aide financière pouvant atteindre 500 €, attribuée l'année de leurs 18 ans.

Par ailleurs, l'ESAA est associée au Festival Tous artistes, organisé par la Ville d'Avignon au mois de mai dans le parc Chico Mendes, à l'occasion duquel elle présente une exposition singulière.

L'ensemble de ces actions est rendu possible grâce à l'engagement et à la dynamique portée par l'équipe des ateliers EAC : Oussama Mahdhi, responsable des ateliers EAC, ainsi que Thomas Bohl et Dominique Favet, artistes intervenants.





Productions artistiques des ateliers EAC en 2024-2025

## INFORMATIONS PRATIQUES

Site de Baigne-Pieds :

500, Chemin de Baigne-Pieds 84000 Avignon

Site de Champfleury

1, Avenue de la Foire 84000 Avignon

## CONTACT :

Tel : 04 90 27 04 23

E-mail : [administration@esaavignon.fr](mailto:administration@esaavignon.fr)

Site internet : [www.esaavignon.eu](http://www.esaavignon.eu)